

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
VIE DES QUARTIERS

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-VILLE PLATEAU D'AVRON BEAUSEJOUR LE 5 OCTOBRE 2023 – SALLE DU CONSEIL

Les membres présents : Mme BADEY, Mme BIRIBIN, M. PATTE, Mme AUDO, Mme GAILING, Mme COLLINOT, M. CHAUBERT, M. BENICHOU, M. MAZARS, Mme SIMPSON, Mme DELEMARLE, M. DELPORTE, M. VERRIER

Pour la Ville de Rosny-sous-Bois :

Mme ROUSSEL, Adjointe du quartier Centre-Ville

M. Le FLOCH, Adjoint au Maire en charge de la ville numérique, de l'innovation et de la communication publique

Mme VAVASSORI, Adjointe au Maire en charge des espaces publics, de la mobilité, du cadre de vie et de l'écologie urbaine

M. DAUPHINOT, Directeur de la Vie des quartiers

Mme BUSSUGU, Chargée de mission démocratie de proximité

M. BANNIER, Brigadier-chef principal

M. FALQUES, Responsable télécommunications et aménagement numérique

M. HAMROUN, Chef du Service Voirie et Réseaux Divers

Mme BELABBAS, Chargée de mission transports et mobilités

M. TOURE, Directeur Général Adjoint

Ordre du Jour :

- **Les antennes relais**, en présence de 3 opérateurs : SFR (M.KETIR), Free Mobile (Mme BUISSIÈRE, M.TARDY), Bouygues Telecom (M.GAILLARD).
 - **Les capteurs d'air** : en présence de M. Le FLOCH Adjoint au Maire en charge de la Ville numérique, de l'innovation et de la communication publique
 - **La mobilité au centre-ville** : en présence de Mme VAVASSORI 1ère Adjointe au Maire, en charge des espaces publics, de la mobilité, du cadre de vie et de l'écologie urbaine.
-

Mme ROUSSEL : Nous avons eu quelques remontées d'habitants qui s'interrogent sur la réglementation de l'installation des antennes relais. La présence des opérateurs mobiles à ce conseil de quartier permettra de répondre à l'ensemble de vos questions et préoccupations.

M. FALQUES : L'objectif est de vous présenter les projets d'installation en cours ainsi que la réglementation en vigueur. Il s'agit également de vous rassurer sur les questions sanitaires. Nous laissons la parole aux opérateurs.

Les Antennes relais

SFR : Nous apprécions particulièrement ce type de réunion car nous avons besoin de communiquer pour expliquer et démontrer que nous travaillons en bonne corrélation avec la Ville.

En France, le cadre réglementaire est très rigoureux et il est géré par l'ANFR (agence nationale des fréquences). Elle coordonne l'implantation sur le territoire national des stations radioélectriques de toute nature, afin d'assurer la meilleure utilisation des sites disponibles et veille au respect des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques. À cet effet, les décisions d'implantation ne peuvent être prises qu'avec son accord (par le passage en Commission consultative des sites et servitudes, COMSIS) ou, lorsqu'elles relèvent de la compétence du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qu'après son avis.

BOUYGUES : Pour Bouygues, il y a quatre zones de recherche dans la commune de Rosny Sous-Bois. Il en ressort deux types d'enjeux dans le cadre de l'installation d'antennes relais :

- enjeu de couverture : pour couvrir des zones où l'on ne capte pas le réseau.
- enjeu de capacité : pour augmenter la capacité car il y a trop de personnes connectées au même moment.

A Rosny concernant Bouygues Télécom, nous sommes principalement sur des enjeux de capacité. Nous avons une augmentation de 24% de Data et un passage de 1.6 Giga par personne en 2016 à 20 Giga en 2023 en moyenne national. Ce qui nécessite d'augmenter à plus de 50% les capacités de couverture. Rosny n'est pas exempte de ses sujets.

Pour les réseaux de télécommunication, nous sommes face à une contradiction : tout le monde veut du réseau, mais personne ne veut l'installation d'une antenne près de chez soi. Là où nous souhaitons vous rassurer, c'est que ce n'est pas aussi dangereux que cela puisse paraître.

Je suis votre interlocuteur unique au niveau de Bouygues pour votre commune. Je me tiens à votre disposition pour tout accompagnement.

FREE : nous avons une obligation de transparence. Une réunion avec les habitants concernés sur votre secteur s'est tenue avec les opérateurs. Actuellement, nous avons l'obligation de déployer la 5G sur tous nos projets. Il existe une carto-radio qui montre toutes les antennes installées dans votre Ville.

Mme DELEMARLE : la question des ondes est très importante et c'est un sujet qui nous préoccupe beaucoup par rapport aux risques sanitaires.

FREE : il existe un Cerfa que vous pouvez remplir et renvoyer à la ANFR pour demander une étude sur les champs magnétiques. Les résultats sont publics.

FREE : Il faut avoir en tête qu'avant même que nos projets soient publiés, c'est la ANFR qui les valide d'abord.

FREE : le Maire a la possibilité de demander un rapport des ondes.

BOUYGUES : A Rosny-Sous-Bois nous avons 9 sites existants et 4 zones de recherches.

Mme BADEY, membre du conseil : une antenne couvre combien de mètres carré ?

SFR : Une antenne peut couvrir plus de 1000 appels mais dépend de son emplacement. Nous avons une contrainte de service public. Nous devons assurer l'équité du service public. C'est une exigence d'Etat.

FREE : la couverture peut aller jusqu'à 300 mètres en zone dense.

FREE: en zone rurale deux antennes peuvent suffire, mais en ville ce n'est pas suffisant. Sur un toit, plusieurs antennes de différents opérateurs peuvent être implantées.

Membre du conseil : Qu'en est-il de l'installation d'une antenne près des écoles ?

BOUYGUES : nous n'avons pas le droit de pointer une antenne à moins de 100 mètres d'établissements scolaires.

Mme BIRIBIN, membre du conseil : quels sont les moyens d'informations au niveau de la Ville. Comment ces informations d'installation sont-elles divulguées à la population ?

M. LE FLOCH : toutes les informations sont mises en ligne sur le site de la Ville.

M. FALQUES, DSI : les dossiers d'information sont sur le site pour une durée d'un mois.

SFR : Nous avons besoin d'un maillage pour couvrir l'ensemble de la Ville.

Mme DELEMARLE, membre du conseil : avez-vous une stratégie pour mettre en place des forfaits à la consommation où l'on peut se connecter à la box ?

SFR : tous nos smarts sont connectables aux boxes.

M. PATTE, membre du conseil : pourquoi n'arrivez-vous pas à mutualiser pour ainsi éviter l'installation de 4 antennes par exemple aux mêmes endroits ?

BOUYGUES : nous sommes en zone très dense. Chaque opérateur déploie pour son compte. En zone très dense, nous pouvons mutualiser sur un pylône, mais cela reste compliqué.

FREE: Nous mutualisons sur le patrimoine communal à l'exemple des terrains de sports (éclairage). Nous cherchons toujours des solutions lorsque cela est rendu possible.

M. FALQUES, DSI : la mutualisation est une demande forte de la Ville. Les opérateurs ont l'obligation de mutualiser dès que cela est possible.

M. BENICHOU : pourquoi cette réunion, n'est pas proposée à toute la population ? C'est un sujet qui concerne tout le monde.

Mme ROUSSEL : Nous avons tenu à le proposer aux conseillers de quartier dans un premier temps. Il est possible d'en discuter en réunion publique. Nous allons voir comment nous pouvons organiser cela avec les opérateurs.

Je vous propose de passer au second sujet présenté par M. LE FLOCH concernant les capteurs d'air.

Résumé des étapes d'implantation d'une antenne relais :

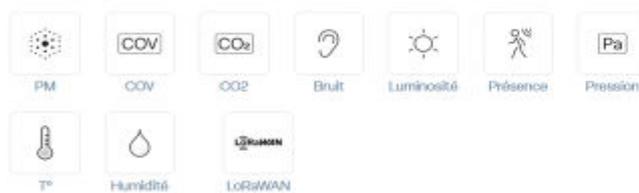
Afin d'implanter une antenne relais, l'opérateur de téléphonie mobile est tenu de respecter différentes étapes :

1. La maîtrise foncière du terrain d'implantation,
2. La fourniture d'un dossier d'information en Mairie (DIM) destiné à l'information de la commune et du public,
3. La délivrance préalable d'un accord de l'ANFR,
4. La délivrance d'une autorisation d'urbanisme

Les capteurs d'air

M. LE FLOCH : nous avons installé des capteurs d'air dans toutes les écoles de Rosny-Sous-Bois, plus précisément dans les classes.

Capteur 9-en-1 Sense



Capteur 9-en-1 Sense



LES PARTICULES FINES (PM1, PM2.5 et PM10)

PM	PM ₁ et PM _{2,5}	PM ₁₀
	Mesure sur 24h	Mesure sur 24h
Attention	>50 µg/m ³	>75 µg/m ³
Moyen	25 – 50 µg/m ³	50 – 75 µg/m ³
Très bon	<25 µg/m ³	<50 µg/m ³

- s'infiltrent en profondeur dans les voies respiratoires.
- proviennent des activités humaines (poussières), des modes de chauffage par combustion (charbon, bois, fuel...) et des trafics routiers.



- Pathologies comme l'irritation des yeux et des voies respiratoires, voire même des problèmes cardiovasculaires ou des cancers.



COV

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS

COV	Mesure instantanée
Moyen	>1 mg/m ³
Très bon	<1 mg/m ³

- Mobiliers (table, armoire, etc.), revêtements pour mur et plafond
- Produits de consommation (agents de nettoyage et de synthèse, dissolvants, dégraissants, etc.)
- Produits de finition (vernis, colle, acrylique, silicone, etc.).

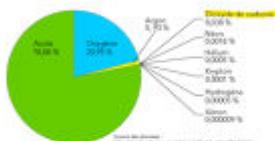


- Peuvent déclencher des troubles cardiaques et du système nerveux, des irritations des yeux, des muqueuses des voies respiratoires, des nausées, etc..

Capteur 9-en-1 Sense



DIOXYDE DE CARBONE

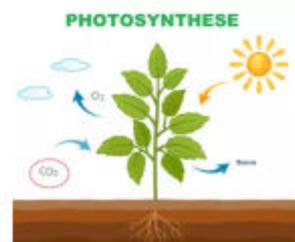


CO2	Mesure instantanée
Attention	>1500 ppm
Moyen	>800 ppm
Très bon	<800 ppm

- La respiration représente 4 % des émissions globales de CO2.

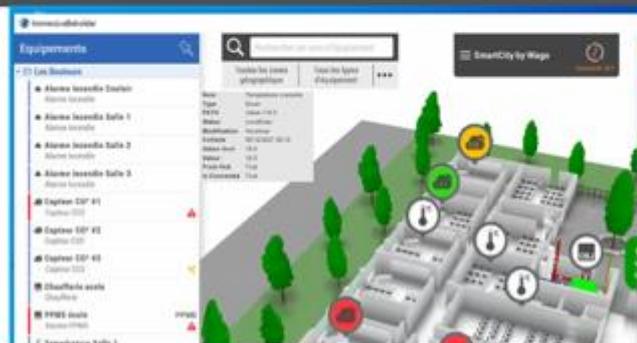


- CO2 emprisonne la chaleur et cause progressivement un réchauffement de la planète
- Dans une classe cause de malaise, endormissement



Objectif 2024 - 2025

PPMS, CO2 dans les salles



Echanges/ débats

Mme BIRIBIN, membre du conseil : à l'école KERGOMARD, il faudrait un mur pour éviter les bruits et protéger nos enfants de la pollution.

Mme VAVASSORI : Nous avons fait une demande à la Direction des routes Ile-de-France (DiRIF), pour qu'il y ait effectivement un mur anti-bruit à ce niveau. Nous avons également émis un souhait dans le futur PLUI. C'est le seul levier que nous avons. Cependant, j'ai approché le préfet pour savoir si d'autres villes portaient cette demande. Il m'a informé que l'Etat recherchait des villes volontaires pour expérimenter ce type d'investissement.

M. PATTE, membre du conseil : Vous avez installé 200 boitiers dans les classes. Ne faudrait-il pas installer les boitiers dans les cours, de telle sorte que les résultats soient transmis à l'Etat. Je pense qu'à l'extérieur, elles seront plus utiles. Ainsi, vous aurez plus de matière à demander des mesures fortes contre la pollution que subissent nos enfants.

Mme BIRIBIN, membre du conseil : Les Mureaux ont une solution à ce problème : installation de panneaux photovoltaïques. Notre ville doit trouver une solution.

Mme VAVASSORI : dans le cadre du futur PLUI, nous avons intégré ce souhait.

Mme DELEMARLE, membre du conseil : il faudrait installer des capteurs dans les zones travaux ?

Mme VAVASSORI : c'est une obligation de placer des capteurs en zone de travaux ; pour le bruit, la pollution.

La mobilité au centre-ville

Mme VAVASSORI : Madame ROUSSEL m'a informé que la mobilité et la circulation dans Rosny sont des sujets qui vous préoccupent grandement en tant que conseillers de quartier et en tant qu'habitants. Je viens échanger avec vous concernant vos inquiétudes. J'essaierai de répondre à vos questions.

Mme GAILING : quelle est l'ambition de la Ville pour la mobilité douce ? Les voitures par exemple ont plus de temps pour passer par rapport aux piétons. Circuler aujourd'hui en centre-ville est un parcours du combattant. C'est pareil au niveau des trottoirs, c'est très étroit et y passer avec une poussette est très compliqué.

M. HAMROUN : A chaque fois que nous refaisons une rue, nous essayons systématiquement d'agrandir les trottoirs. Concernant les temps de feux tricolores, les intersections au centre-ville sont principalement gérées par le Département. L'avenue Jaurès par exemple est classée « grande circulation ». Les temps de feux sont gérés par des réglementations très poussées. Nous avons mené différentes réunions avec le Département afin d'optimiser au maximum les temps de feu pour les piétons. Mais la réglementation ne nous permet pas d'augmenter ce temps de passage.

Aussi, la configuration de la Ville, qui est une zone de transit, ne favorise pas l'amélioration sur ce sujet.

Au niveau de l'école Françoise Dolto par exemple, nous avons mis un système de passage piéton qui passe au vert de manière plus récurrente. Nous ne sommes pas sur les mêmes contraintes que sur les voies à grande circulation.

M. DELPORTE : le Département peut-il mettre des panneaux sur les traversées en deux temps ?

Mme VAVASSORI : du fait des différentes contraintes, je pense que la réglementation finira par changer.

Mme BIRIBIN : je suis pour un partage intelligent de la circulation entre voitures, vélos, piétons sauf quand cela devient dangereux. La rue d'Estienne-d'Orves est très dangereuse. Certains automobilistes roulent sur les trottoirs.

Les parents et les enfants reculent pour laisser passer ces voitures. Cette rue me questionne car sur un tronçon elle est à double sens, sur un autre elle est à sens unique. Elle n'est pas uniforme au niveau de la circulation.

Mme VAVASSORI : nous allons travailler sur un plan de circulation. Toutefois, nous avons des contraintes à prendre en compte : les travaux de la SGP.

Les grands axes de circulation depuis l'avenue du Général-de-Gaulle jusqu'à Fontenay vont être concernés par les divers chantiers de la ligne 15 : passage de camions, déviations...

De fait, nous allons nous faire accompagner par un cabinet de conseil pour pouvoir proposer un plan de circulation qui prenne en compte toutes ces contraintes.

Nous allons tenir compte de ces problématiques sur la rue Etienne d'Orves. D'ailleurs nous avons les mêmes problèmes sur la rue Gambetta.

M. HAMROUN : la rue d'Estienne-d'Orves fait partie de celles qui mobilisent nos services pour améliorer la circulation de tous.

M. PATTE : nous sommes sur quelle échéance concernant ce plan de circulation ?

Mme VAVASSORI : actuellement nous sommes en train d'élaborer le budget 2024. La réflexion et les études se feront sur au moins une année, donc le nouveau plan de circulation ne verra pas le jour tout de suite. Nous verrons avec les contraintes de la SGP par rapport à la circulation de leurs

camions. De notre côté nous ferons remonter nos contraintes également (des rues où nous ne voulons pas de circulation de camions).

M. HAMROUN : ce plan de mobilité général va tenir compte de tous les travaux à venir sur notre territoire. Nous essayons d'identifier les rues qui représentent un danger soit pour les cyclistes, soit pour les piétons, afin de les intégrer dans ce plan global pour obtenir une vraie amélioration du quotidien. Etudier la circulation d'une rue, c'est étudier un ensemble de paramètres à prendre en compte pour rendre homogène la circulation pour tous.

M. VERRIER : rappelle les problématiques qu'il a déjà évoqué en conseil et avec d'autres élus sur la rue des Berthauds : passage de camion de plus de 3.5 tonnes/ Vitesse excessif/30kmh. Des chicanes ont été mises sur cette rue et ne servent à rien malheureusement. Certaines voitures sont rayées par des camions qui n'ont pas assez d'espaces pour braquer.

Mme VAVASSORI : La problématique ici c'est qu'il faudrait placer un agent quotidiennement sur cette rue, or ce n'est pas possible.

M. TOURE : nous pouvons envisager l'installation d'une vidéo-verbalisation sur ce secteur.

M. VERRIER : il faut demander au Département l'installation d'un radar fixe.

M. TOURE : ce que nous proposons c'est la vidéo-verbalisation, je pense que ce sera nettement mieux.

M. HAMROUN : avec nos aménagements suite aux travaux (rue Laennec), les automobilistes qui débouchent rue des Berthauds sont prioritaires. Aujourd'hui nous avons installé un « Stop » au niveau de la rue des Berthauds. Nous sommes face à un flux qui a diminué.

M. BENICHOU : qu'en est-il du plan vélo ? Cela risque de perturber grandement la vie des commerces s'il y a suppression des places de parkings.

Mme VAVASSORI : le plan qui vous été présenté par Mme BESCO a été mal compris concernant le point sur la suppression de parkings. En fait les places de stationnement de la place Carnot et du parking Timbaud seront conservés.

Nous avons bien entendu ce qui été remonté au dernier conseil de quartier.

Nous avons demandé à la Région une étude de trafic sur la rotation des stationnements dans la rue Gallieni. Les commerçants vont être interrogés ainsi que les usagers de ces commerces. Il nous faut de véritables données. Aujourd'hui, je reçois également l'opinion d'autres commerçants qui me demandent de piétonniser le centre-ville.

Il faut également se dire que sur les places de stationnement devant les commerces, ce sont surtout les commerçants qui s'y garent et n'y bougent pas.

Points d'actualités

Mme ROUSSEL :

Conseil de quartier ouvert au public :

Comme annoncé lors de l'inter-quartier en avril dernier par M. Le Maire, nous organiserons d'ici la fin de l'année, des conseils de quartier ouverts au public.

Nous reviendrons vers vous pour connaître vos souhaits sur les ordres du jour.

Appel à candidature du 16 octobre au 31 décembre

Une campagne de recrutement de conseillers de quartier sera lancée du 16 octobre au 31 décembre 2023. En lien avec la Direction de la Vie des Quartiers, nous ferons une mise à jour de la liste entre les membres sortants et les futurs rentrant.

Je vous donne rendez-vous au prochain conseil de quartier dans environ trois mois.

Je clôture la séance et vous remercie de votre présence. Merci également aux différents intervenants pour leur participation.